Crise sanitaire

**Allocution du Président de la Polynésie française**

**du 30 juillet 2021**

Mes chers concitoyens,

Si je m’adresse à vous ce soir avec le Haut-commissaire et le ministre de la Santé, c’est que je considère que la nouvelle vague épidémique de la covid-19 due au variant Delta nous place dans une situation sanitaire grave.

La situation s’est très fortement dégradée en moins de 3 semaines, depuis le début de la circulation identifiée du variant Delta le 8 juillet.

L’incidence est ainsi passée de 6 cas pour 100 000 habitants par semaine à 267 cas pour 100 000 habitants par semaine en 15 jours. Ce variant semble être devenu dominant et explique la transmission intense qui s’est établie à Tahiti.

De manière similaire le nombre d’admissions Covid au CHPF a brutalement augmenté en 2 semaines, avec un total de 69 hospitalisations, dont 12 hier rien qu’hier soir, qui occupent 39 lits au CHPf, dont 8 en réanimation.

De plus, la dynamique particulièrement forte de l’épidémie et les caractéristiques du variant Delta peuvent faire craindre dans les jours à venir une expansion rapide des cas.

En effet, en l’espace de 2 semaines nous atteignons le nombre de cas actifs de 780 sur les 7 derniers jours, je ne parle pas des personnes asymptomatiques, quand ce même chiffre était atteint en 5 semaines lors du pic d’octobre 2020, on se rend compte de la vitesse fulgurante de la propagation du virus Delta dans la population.

Tous les patients hospitalisés depuis le début de cette nouvelle vague ont plus de 50 ans, à l’exception de 4 personnes jeunes dont 2 enfants. **Dans 90% des cas il s’agit de personnes qui ne sont pas vaccinées.**

Or, le taux de vaccination global est aujourd’hui de 31,5% du total de la population avec 1 dose de vaccin et de 26,7% de la population totalement vaccinée alors que nous nous sommes battus pour que ce taux dépasse les 50% pour commencer à offrir une protection suffisante. Ceci explique cela.

Afin d’éviter une vague trop brutale et stopper ses effets les plus marquants sur les capacités hospitalières, il est indispensable d’atteindre un taux de vaccination suffisant très rapidement, tout en ralentissant au maximum la diffusion actuelle. Pour cela, des mesures de prévention individuelles et collectives fortes doivent être prises très rapidement à l’échelle de la Polynésie, dans l’attente d’une couverture vaccinale plus importante.

A défaut de ces deux conditions nous serions rapidement en saturation de la capacité hospitalière du CHPF qui pourrait être atteinte dès le 5 août prochain selon les spécialistes, ce qui impliquera l’obligation de mise en œuvre de mesures restrictives encore plus fortes.

Face à cette situation, j’ai demandé à Jacques RAYNAL, Ministre de la Santé d’étudier dans les meilleurs délais les premières mesures d’urgence à mettre en place pour nous protéger au mieux de sorte à éviter un confinement qui je suis sûr est souhaité par tout le monde.

C’est ainsi que plusieurs mesures que vous connaissez puisqu’elles étaient en vigueur en février vont être réactivées. Il s’agit des limitations de rassemblements, des jauges maximales dans certains établissements et pour certaines activités, du port du masque obligatoire dans certains lieux. Ces deux éléments sot retenus s par l’organisation mondiale de la santé, l’OMS.

J’invite tous ceux qui ne sont pas encore vaccinés à se protéger et faire preuve de civisme en venant se faire vacciner sans délais. Je vous informe que le Pays ouvre un vaccinodrome à Punaauia demain et le week-end suivant prochain à la présidence. Nous mettrons à votre disposition tous les moyens nécessaires et mobiliserons les personnels adéquats.

Par ailleurs, je donne instruction à tous les agents du Pays, à tous les fonctionnaires, qui doivent donner l’exemple, de se faire vacciner s’ils ne l’ont pas déjà fait et de limiter les missions et déplacement dans les îles des non vaccinés. Il en va de même pour tous les établissements publics du Pays. Les chefs de service et directeurs d’établissements leur faciliteront cette démarche et devront m’en rendre compte.

Je soutien la démarche du MEDEF qui a appelé les chefs d’entreprises à faire vacciner leurs salariés.

En prévision de la rentrée scolaire, j’appelle tous les parents d’élèves des collèges et lycées à faire vacciner leurs enfants de plus de 12 ans. Nos jeunes sont certes moins vulnérables mais ils demeurent des vecteurs actifs de la maladie. Nos enfants peuvent être porteurs de ce variant Delta. La semaine prochaine la Ministre de l’Education précisera les mesures de prévention mises en place dans les établissements scolaires. J’envisage d’ouvrir des centres de vaccination dans les collèges et les lycées

Mes chers concitoyens, je compte sur vous pour respecter les mesures de protection sanitaires qui vont être fixées et prendre les initiatives appropriées pour faire barrage à la diffusion du variant Delta dans votre famille et chez vos proches. Cette lutte que nous menons nous concernent tous ensemble

La résistance à l’épidémie est l’affaire de tous.

\*\*\*